



**AVENANT N°3 À LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIP CNFM
EN DATE DE JUILLET 2002
COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE ET
NANOTECHNOLOGIES – GIP CNFM**

- Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011
- Vu le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012
- Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application du décret n°2012-91 du 26 janvier relatif aux groupements d'intérêt public
- Vu l'instruction du Ministre de l'économie et des finances en date du 27 février 2013
- Vu la décision de l'Assemblée générale du GIP CNFM du 26 mars 2013
- Vu la décision de l'Assemblée générale du GIP CNFM du 14 octobre 2015

Étant exposé que :

La prorogation du GIP CNFM entraîne des modifications de plusieurs articles de ses statuts mis à jour par l'avenant n°2 paru au journal officiel du 15 août 2013

Afin de :

mettre à jour les statuts du GIP CNFM, il est convenu de modifier le texte initial de la convention constitutive, celui-ci ayant déjà été modifié par un avenant n°1 en date du 3 juillet 2002, par un avenant n°2 en date du 11 juillet 2013 et par le présent avenant n°3.

Les membres désignés ci-après, dont les intitulés et adresses ont été actualisés, décident d'un commun accord, de constituer un Groupement d'Intérêt Public régi par la présente convention :

- **Université d'Aix-Marseille**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par AMU, dont le siège est situé à Aix-Marseille Université, Jardin du Pharo, 58 boulevard Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 7,
- **L'Institut polytechnique de Bordeaux**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) constitué sous la forme d'un Grand Établissement, représenté par son administrateur général, ci-après désignée par **Bordeaux INP**, dont le siège est situé 1 avenue du Docteur Schweitzer, Domaine universitaire, 33402 Talence Cedex,
- **Institut polytechnique de Grenoble**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), assimilé aux universités, représenté par son administrateur général, ci-après désigné par **Grenoble INP**, dont le siège est situé à Grenoble INP, 46 rue Félix Viallet, 38031 Grenoble Cedex 1,

- **Institut National des Sciences Appliquées de Lyon**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), extérieur aux universités, représenté par son directeur, ci-après désigné par **INSA de Lyon**, dont le siège est situé au Domaine scientifique de la Doua, 20, rue Albert Einstein, 69621 Villeurbanne Cedex,
- **Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), extérieur aux universités, représenté par son directeur, ci-après désigné par **INSA de Toulouse**, dont le siège est situé au 135 avenue de Rangueil, 31077 Toulouse Cedex,
- **Université de Lille I**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Lille I**, dont le siège est situé à Université Lille 1, Cité Scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex,
- **Université de Limoges**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Limoges**, dont le siège est situé au 33 rue François Mitterrand 87032 Limoges,
- **Université de Montpellier**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Montpellier**, dont le siège est situé 163 rue Auguste Broussonnet, 34090 Montpellier,
- **Université Pierre et Marie Curie**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Pierre et Marie Curie**, dont le siège est situé au 4 place Jussieu, 75005 Paris,
- **Université de Paris-Sud (Orsay)**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Paris-Sud**, dont le siège est situé au 15 rue Georges Clemenceau, Bâtiment 300, 91405 Orsay Cedex,
- **Université de Rennes I**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Rennes I**, dont le siège est situé 2 rue du Thabor, CS 46510, 35000 Rennes,
- **Université de Strasbourg**, Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son président, ci-après désignée par **U. Strasbourg**, dont le siège est situé au 4 rue Blaise Pascal, 67070 Strasbourg Cedex,
- **ACSIEL (Alliance des Composants et Systèmes pour l'Industrie Electronique)**, dont le siège est situé 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75016 Paris, membre de la Fédération FIEEC,
- **FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)**, dont le siège est situé 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75016 Paris

PRÉAMBULE

Les partenaires académiques restent les mêmes que dans la version antérieure des statuts mais pour certains d'entre eux la dénomination a changé. Le partenaire industriel antérieur a changé de dénomination et un nouveau partenaire industriel a été proposé comme nouveau membre. La liste complète mise à jour de ces partenaires est la suivante :

- *pôle de Grenoble (CIME), rattaché administrativement à Grenoble INP,*
- *pôle de Toulouse (AIME), rattaché administrativement à l'INSA de Toulouse,*
- *pôle de Paris (CEMIP), rattaché administrativement à l'université Pierre et Marie Curie,*
- *pôle de Bordeaux (PCB), rattaché administrativement à Bordeaux INP,*
- *pôle de Lille (PLFM), rattaché administrativement à l'université de Lille I,*
- *pôle de Limoges (PLM), rattaché administrativement à l'université de Limoges,*
- *pôle de Lyon (CIMIRLY), rattaché administrativement à l'INSA de Lyon,*
- *pôle de Montpellier (PCM), rattaché administrativement à l'université de Montpellier,*
- *pôle d'Orsay (PMIPS), rattaché administrativement à l'université Paris-Sud,*
- *pôle PACA, rattaché administrativement à Aix-Marseille Université,*
- *pôle de Rennes (CCMO), rattaché administrativement à l'université de Rennes I,*
- *pôle de Strasbourg (MIGREST), rattaché administrativement à l'université de Strasbourg,*
- *ACSIEL (Alliance des Composants et Systèmes pour l'Industrie Electronique), (membre de la FIEEC),*
- *FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication).*

TITRE I

ARTICLE 1 : inchangé

ARTICLE 2 : inchangé

ARTICLE 3 : inchangé

ARTICLE 4 : DURÉE

Ajout à la fin du 1^{er} alinéa de la mention suivante :

Par le présent avenant, le GIP est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020.

ARTICLE 5 : inchangé

TITRE II

ARTICLE 6 : inchangé

ARTICLE 7 : DROITS ET OBLIGATIONS

Les 2 premiers alinéas sont remplacés par :

Chacun des membres de type « établissement public » (AMU, Bordeaux INP, Grenoble INP, INSA de Lyon, INSA de Toulouse, U. Lille I, U. Limoges, U. Montpellier, U. Pierre et Marie Curie, U. Paris-Sud, U. Rennes I, U. Strasbourg) dispose d'une voix lors des votes à l'Assemblée Générale.

L'ACSIEL et la FIEEC disposent chacun d'une voix lors des votes à l'Assemblée Générale. Toutefois le représentant de l'ACSIEL peut également représenter la FIEEC, dont il est membre, et dans ce cas disposer de deux voix, aucun pouvoir ni procuration étant requis.

ARTICLE 8 : inchangé

ARTICLE 9 : inchangé

ARTICLE 10 : inchangé

ARTICLE 11 : inchangé

ARTICLE 12 : inchangé

ARTICLE 13 : inchangé

TITRE III – ORGANISATION ET ADMINISTRATION

ARTICLE 14 : inchangé

ARTICLE 15 : inchangé

ARTICLE 16 : inchangé

ARTICLE 17 : inchangé

ARTICLE 18 : inchangé

ARTICLE 19 : inchangé

ARTICLE 20 : inchangé

ARTICLE 21 : inchangé

TITRE IV – PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

ARTICLES 22: inchangé

ARTICLES 23 : inchangé

TITRE V – DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 24 : inchangé

ARTICLE 25 : inchangé.

TITRE VI – Dissolution, liquidation, condition suspensive

ARTICLES 26 : inchangé

ARTICLES 27 : inchangé

ARTICLE 28: inchangé

ARTICLE 29: inchangé

Fait en trois exemplaires originaux, en novembre 2015

Page de signatures

A la date de signature du présent avenant, la liste mise à jour des chefs d'établissement et structures partenaires membres du GIP CNFM, est la suivante :

Aix-Marseille Université (AMU) - Yvon BERLAND - Président

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA de Lyon) - Eric MAURINCOMME - Directeur

Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA de Toulouse) – Bertrand RAQUET, Directeur

Institut polytechnique de Bordeaux (Bordeaux INP) - François CANSELL - Directeur général

Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP) - Brigitte PLATEAU - Administrateur général

Université de Lille 1 - Philippe ROLLET - Président

Université de Limoges - Hélène PAULIAT - Présidente

Université de Montpellier- Philippe AUGÉ - Président

Université Pierre et Marie Curie - Jean CHAMBAZ - Président

Université de Paris-Sud - Jacques BITTOUN - Président

Université de Rennes 1 - Guy CATHELINÉAU - Président

Université de Strasbourg - Alain BERETZ - Président

ACSIEL - Gérard MATHERON – Président

FIEEC – Eric JOURDE, Délégué général

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR LA COORDINATION NATIONALE
DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE ET EN NANOTECHNOLOGIES**

Membre du GIP CNFM	Représentant	Visa
ACSIEL (Alliance des Composants et Systèmes pour l'Industrie Electronique)	Gérard MATHERON Président	
Aix-Marseille Université (AMU)	Yvon BERLAND Président	
FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)	Eric JOURDE Délégué général	
Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA de Lyon)	Eric MAURINCOMME Directeur	
Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA de Toulouse)	Bertrand RAQUET Directeur	
Institut polytechnique de Bordeaux (Bordeaux INP)	François CANSELL Directeur général	
Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP)	Brigitte PLATEAU Administrateur général	
Université de Lille 1	Philippe ROLLET Président	
Université de Limoges	Hélène PAULIAT Présidente	
Université de Montpellier	Philippe AUGE Président	
Université de Paris-Sud	Jacques BITTOUN Président	
Université de Rennes 1	Guy CATHELINEAU Président	
Université de Strasbourg	Alain BERETZ Président	
Université Pierre et Marie Curie	Jean CHAMBAZ Président	